

Montpellier, le 22 juin 2012

## Sécheresse : nette amélioration de la situation suite aux pluies printanières

### Levée des restrictions de l'usage de l'eau sur l'ensemble du département de l'Hérault

La cellule sécheresse s'est réunie pour faire le point sur l'évolution des ressources en eau depuis le 3 mai 2012 dans l'Hérault.

Grâce aux pluies du mois de mai, la situation des cours d'eau, des nappes et des barrages s'est améliorée. Néanmoins, le cumul pluviométrique printanier ne permet pas de compenser totalement les trois mois secs de l'hiver notamment sur la plaine et à l'ouest.

L'évolution favorable de la situation des ressources en eau conduit à modifier l'arrêté de restriction du 16 mai 2012.

- **Levée des restrictions de l'usage de l'eau pour l'ensemble des ressources du département**
- **Maintien de la surveillance générale sur l'ensemble du département et vigilance accrue sur les secteurs de l'Astien et de l'aval de l'Orb (situé à l'aval de la confluence avec le Vernazobre)**

En vue de la période estivale, il est demandé à chacun une gestion économe et citoyenne de l'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavage divers, ...)

La cellule sécheresse fera un nouveau point au mois de juillet.